

Conseil Municipal du 27 juin 2022

à 18h00

N°ordre 3
N° identifiant 2022-0116

Titre Approbation des affectations de résultats 2021

Rapporteur(s) M. Robert ROCHAUD
Date de la convocation 20/06/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 0
Quorum 18

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : le rendu-compte, de la n° 1 à la n° 19, de la n° 21 à la n° 32, la n° 68, de la n° 33 à la n° 62, de la n° 64 à la n° 67.
Les délibérations n° 20 et 63 sont retirées.

Projet de délibération étudié par:	Commission démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances
------------------	--

Lors du vote des Budgets Primitifs 2022 de la Ville de Poitiers le 7 mars 2022, il a été procédé à une reprise anticipée des résultats 2021 sur tous les budgets. Cette reprise a été justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel de chaque budget établie par l'ordonnateur et confirmée par le comptable.

Budgets	Résultat de clôture 2021	Déficit ou excédent antérieur reporté	Résultat cumulé	Restes à réaliser (RAR)	Résultat cumulé net (RAR compris)	Affectation proposée le 07 mars 2022		
						Investissement		Fonctionnement
						Résultat reporté 001	Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	Résultat reporté 002
BUDGET PRINCIPAL								
Investissement	-653 321,56	-12 221 670,34	-12 874 991,90	15 732 262,32	2 857 270,42	-12 874 991,90	13 100 504,83	
Fonctionnement	13 100 504,83	900 000,00	14 000 504,83		14 000 504,83			900 000,00
SERVICE FUNERAIRE								
Investissement	7 931,56	11 096,75	19 028,31		19 028,31	19 028,31		
Fonctionnement	-11 133,11	42 649,80	31 516,69		31 516,69			31 516,69
LOCATIONS IMMOBILIERES ET BASES DE LOISIRS								
Investissement	-5 827,78	167 514,01	161 686,23	-2 500,00	159 186,23	161 686,23		
Fonctionnement	81 467,33	33 154,31	114 621,64		114 621,64			114 621,64

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'approuver les propositions d'affectation ci-dessus délibérées lors du Conseil municipal du 7 mars 2022.

POUR	0		Pour la Maire,
CONTRE	0		
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgetaires